

## RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 31 octobre 2018

Présents : Roger BEISSEL, bourgmestre ; Marcel MOUSEL, Carlo RAUS, échevins ; Claude AREND, Guy BINGEN, Yves GAFFINET, Michèle HANSEN-HOULLARD, Carlo HEUERTZ, Enza HOFFMANN-CARBONI, Claudio MONGELLI, Aloyse SCHILTZ, conseillers.

Absent : Aloyse SCHILTZ, conseiller

### 1) Questions écrites au collège échevinal

#### Questions écrites de la LSAP

##### Fro zum "Concept globale mobilité"

*Am Budget vun 2018 stinn 100'000 EUR fir "Frais d'études et frais de recherche et de Développement" fir ee "Concept globale mobilité".*

- *Wou ass dëse Projet drun?*

*Folgend Problemer sinn eis zougedroen ginn oder opgefall:*

- *An den Zone 30 gëtt op ville Plazen nach ëmmer ze séier gefuer. Genee sou wéi op verschiddenen Feldweeër. Wéi eng weider Moosnamen ginn hei getraff fir de Verkéier ze berouegen? Ginn et Iwwerleeungen déi ganz Péiter vun Uespelt Strooss Zone 30 ze maachen?*
- *Säit de Bus Arrêt "an der Aaluecht" besteet, sinn vill Parkplazen an der Robert Schuman Strooss den ganze Dag iwwert mat Autoen blockéiert. Genee sou gesäit et och au Uespelt ronderëm der Gare aus. Kéint hei de Parking résidentieel' op déi verschidden betreffen Stroossen erweidert ginn?*
- *Op verschiddenen Plazen an der Gemeng parken iwwert Nuecht awer och iwwert de Weekend Camionnetten (z.B am Schumanwee zu Fréiseng, zu Helleng beim Waassertuerm oder zu Uespelt bei der Kräizung). Zum Deel gëtt d 'Strooss domadden méi oniwwersiichtlech a méi geféierlech. Ginn et bei Proposen fir dëse Problem entgéint ze wierken (z.B extra gezeechent Parkplazen fir Camionnetten)?*
- *Ëmmer nees ginn Leit tëschent dem Parking bei der Gemeng an der Kirch zu Fréiseng direkt iwwert d 'Strooss ouni d' Foussgängerluucht ze notzen. Ee vun de Grënn ass, dass fir dës oft méi eeler Leit de Wee fir bei d 'Luucht an nees zeréck wäit ass. Ginn et hei Iwwerleeungen dëse Problem ze begéinen, z.B mat engem zweeten Zebrasträifen mat Luuchten?*

### Prime d'Encouragement fir de Brevet Animateur A

Am Gemengerot vum 12. September ass d' 'Délibération fir "d'Prime d'Encouragement fir de Brevet Animateur A" op ee spéideren Zäitpunkt verluet ginn, dëst mam Zil fir dës Délibération sou ëmzeschreiwen, dass et fir all Brevet Animateur (A bis F) eng Prime d'Encouragement gëtt. Och an dësem Gemengerot steet des Délibération net um Ordre de Jour.

- Wéini kann dës Délibération geholl ginn?

### Fro zum Punkt 10 um Ordre de Jour: plan de gestion forêt communale

Ënner Sensibitation stinn 2400€

- Wéi ginn dës Suen genotzt?
- Wéi profitéieren d'Kanner aus der Schoul vu dësen Sensibiliséierungsarbechten vum Fierschter?

### Concept globale mobilité

Le bourgmestre Beissel réplique que le 12 septembre 2018 le conseiller Arend avait déjà demandé des informations concernant le projet « concept globale mobilité » et il peut seulement répéter que la Commune de Frisange a un contrat avec un bureau d'étude qui est en train de développer ce projet et tous les points énumérés dans les questions écrites de la LSAP seront traitées par le bureau d'étude.

### Zone 30

Suivant le bourgmestre Beissel le bureau d'étude va analyser la circulation dans les différentes rues à l'aide du système « Viasis » (radar pédagogique mobile) afin de définir combien de voitures passent à quel moment de la journée avec quelle vitesse ; car un piéton ne peut pas définir à quelle vitesse une voiture est passée. Monsieur Beissel précise que la demande a déjà été introduite pour réaliser une zone 30 dans la « Péiter vun Uespelt Strooss », mais un changement a été refusé par les instances responsables, car la rue est trop longue (elle fait plus d'1 km). Le collègue échevinal est en train de voir si on pourrait faire 2 zones 30, car un croisement interrompt cette rue en longueur.

Le conseiller Gaffinet souligne l'importance d'un passage à 30 km/h dans les alentours de la crèche.

Le bourgmestre Beissel lui donne raison.

### Parking

Le bourgmestre Beissel précise que tous les éléments concernant le parking et les emplacements pour se garer seront traités dans le projet du bureau d'étude. Ils vont étudier combien de voitures se garent pour combien de temps à un endroit précis. Suite à l'augmentation du trafic, le passage des travailleurs transfrontaliers, la surcharge du parking « park & ride » et le stationnement dans les rues les habitants ont de plus en plus de problèmes pour se garer. Le collègue échevinal a déjà proposé

de créer une zone résidentielle à stationnement limité à Aspelt ; mais une zone pareille décourage les gens, qui sont prêts pour prendre le bus pour passer en ville, au lieu de prendre leurs voitures.

Donc pour l'instant on doit espérer que l'agrandissement du parking « park & ride » va commencer bientôt, mais la commune doit bien sûr aussi s'engager pour que les habitants ont assez de places pour leurs voitures.

### Stationnement des camionnettes

Ce problème est bien connu et la commune a collaboré avec la police grand-ducale qui a déjà entamé des contrôles pour ne pas dire une « razzia » ou on avait retrouvé deux camionnettes qui n'ont même pas été immatriculées. Le collège échevinal a décidé de faire passer l'agent municipal pendant plusieurs weekends pour contrôler ces camionneurs qui se garent presque sur les trottoirs car la commune ne peut pas tolérer un comportement pareil.

### Passage pour piétons près de l'église à Frisange

Le bourgmestre Beissel explique que le passage pour piétons entre la mairie, l'école et l'église à Frisange a été déplacé pour sécuriser le passage des enfants pour aller à l'école. Comme le trottoir à la sortie de l'église est assez étroit et comme les piétons devraient passer par l'entrée respectivement la sortie du parking de la mairie, on ne va pas refaire un passage piétons à cet endroit, car ce serait trop dangereux.

### Prime d'Encouragement fir de Brevet Animateur A

Suivant le bourgmestre Beissel cette prime pour le brevet d'animateur a été créée pour attirer les jeunes de devenir animateur et de proposer aux enfants des animations et jeux pendant les vacances d'été, mais ceci n'avait pas de succès. Le conseil communal peut délibérer bien sûr si une telle prime d'encouragement pour le brevet d'animateur A-F pourra être réintroduite et la commission pour jeune a déjà proposé de revoir le règlement en question.

### Plan de gestion de la forêt communale

Comme le garde forestier va exposer en détail le plan de gestion de la forêt communale, le bourgmestre ne donne pas de détail.

## **2) Correspondance**

Le conseil communal a reçu de la part de la police grand-ducale les statistiques des cambriolages des dernières années de la commune de Frisange et des communes voisines.

	2016	2017	2018
Bettembourg	55	72	59
Roeser	127	52	29
Frisange	37	22	14
Weiler-la-Tour	17	11	1

Suite à la demande du conseil communal, le bourgmestre Beissel présente la liste du personnel qui travaille auprès de l'atelier communal. Jusqu'au 17/10/2018 le nombre total s'élevait à 23 personnes.

Le bourgmestre Beissel a reçu les statistiques relevant les interventions de l'agent municipal. Depuis sa 1<sup>ère</sup> intervention en juin 2017 jusque fin septembre 2018 l'agent municipal a dû constater 1086 interventions. Pour l'instant les statistiques ne donnent pas de détails de faits relevés.

L'échevin Raus explique que les arbres que la société LUXTRAM a fait replanter 39 arbres de l' « Allée Scheffer » en Luxembourg-Ville, le long de l'autoroute à Aspelt. Malheureusement certains arbres malades ont dû être remplacés : 10 nouveaux arbres, provenant de la « Néier Avenue » en Luxembourg-Ville ont été plantés récemment. Une société spécialisée s'est occupée du déplacement et de la plantation de ces arbres. Dans les prochaines semaines une plaque sera apposée expliquant que ces arbres y ont été plantés par la société LUXTRAM dans une mesure de compensation.

Le bourgmestre Beissel rappelle les dates suivant lesquelles la préparation et le vote du budget sont à prévoir :

Réunion du conseil communal : 28/11/2018 à 17h00

Présentation du budget : 12/12/2018 à 17h00

Vote du budget : 19/12/2018 à 17h00

### **3) Approbation convention de vente**

Le conseil communal décide d'approuver la convention du 24 octobre 2018, entre Madame Gouden Marie-Paule et l'Administration Communale de Frisange.

Vote : unanime.

### **4) Nomination d'un délégué pour le syndicat " S.i.d.e.s.t."**

Le conseil communal décide de proposer Monsieur Raus Carlo, échevin communal, comme délégué de la Commune de Frisange auprès du Syndicat S.I. D.E.S.T avec son siège à Grevenmacher .

Vote : Oui : 8 voix

Blancs : 2 voix

#### **5) Annulation devis "Acquisition silo vertical pour stockage sel de déneigement'**

Le conseil communal décide d'annuler la délibération du 26 mars 2012 N°12/042 concernant l'approbation du devis « Acquisition silo vertical pour stockage sel de déneigement dans les alentours de l'Atelier communal à Hellange.

Vote : unanime.

#### **6) Approbation devis" Aménagement d'une aire de jeux dans le cadre du PAP "Péiter vun Uespelt Strooss"à Aspelt**

Le conseil communal décide d'approuver le devis estimatif concernant l'« Aménagement aires de jeux à Aspelt » dans le cadre du plan d'aménagement particulier (PAP) « rue Pierre d'Aspelt/Schoulstrooss » à Aspelt devis comme présenté et portant sur le montant de 25 000,- €, TVA comprise et de créer deux nouveaux articles budgétaires, à savoir 4/621/221311/18014 « Aménagement aires de jeux à Aspelt dans le cadre du plan d'aménagement particulier (PAP) « rue Pierre d'Aspelt/Schoulstrooss » à Aspelt et 1/621/69210/18014 Participation par le lotisseur aux frais d'infrastructure: liés au lotissement "rue Pierre d'Aspelt/Schoulstrooss » à Aspelt. De plus le conseil communal décide de compenser la dépense par la recette imputée sur l'article budgétaire 1/621/69210/18014 Participation du lotisseur aux frais d'infrastructure liés au lotissement " rue Pierre d'Aspelt/Schoulstrooss « à Aspelt « du budget 2018 ;

Vote : 8 pour.  
2 contre.

#### **7) Approbation devis « Remise en état croix de chemin »**

Le conseil communal décide d'approuver le devis estimatif concernant le projet de la « remise en état des croix de chemin » devis comme présenté et portant sur le montant de 10 000,- €, TVA comprise et d'imputer cette dépense sur l'article budgétaire 4/838/221313/17006 « Remise en état des croix de chemin » du budget 2018; «

Vote : unanime.

#### **8) Approbation contrat de fourniture d'électricité**

Le conseil communal décide d'approuver le contrat de fourniture d'électricité avec EIDA SA et la Commune de Frisange du 22 octobre 2018

Vote : unanime

## 9) Augmentation crédits

Le conseil communal décide d'approuver l'augmentation des crédits ordinaires concernant l'article budgétaire 3/910/612200/99001 dénommé « Ecole : Service d'entretien et réparations imprévues » d'une somme de 20 000 €.

Vote : unanime.

Le conseil communal décide d'approuver l'augmentation des crédits ordinaires concernant l'article budgétaire 3/831/612200/99001 dénommé « Centres culturels : réparations imprévues » d'une somme de 20 000 €.

Vote : unanime.

Le conseil communal décide d'approuver l'augmentation des crédits ordinaires concernant l'article budgétaire 3/130/612200/99001 dénommé « Contrat de maintenance : frais imprévues » d'une somme de 1500 €.

Vote : unanime.

## 10) Approbation plan de gestion forêt communale -exercice 2019

Le conseil communal décide d'approuver le plan de gestion pour l'exercice 2019 comme présenté et de prendre en considération ces recettes et dépenses lors de l'établissement du budget pour l'exercice 2019 à savoir

Total des dépenses : 51 100,00 €

Total des recettes : 22 350,00 €

Vote : unanime.

Le garde forestier, Monsieur Georges d'Orazio explique en détail les dépenses diverses et qu'à la fin un déficit de 28.750€ est à prévoir, parce que les revenus qui parviennent entre autres de la vente du bois restent en dessous des dépenses pour la gérance des forêts communaux.

## 11) Approbation décomptes

Le conseil communal décide d'approuver les décomptes suivants :

Décompte	Devis approuvé	Dépense effective
Hall sportif Frisange : nouvelle construction	15.906.648,00€	15.737.498,05 €

Vote : unanime.

Décompte	Devis approuvé	Dépense effective
Projet acoustique Maison Relais Aspelt	37.950,00€	31.761,10€

Vote : unanime.

Décompte	Devis approuvé	Dépense effective
Equipement atelier communal Hellange	166.000,00€	171.002,61€

Vote : unanime.

## 12) Questions orales au collègue échevinal

Avant de passer aux questions orales, le bourgmestre Beissel veut répondre à une question spécifique, posée par le conseil communal lors d'une des dernières séances :

Un relevé concernant les projets votés et l'état des projets sera établie pour janvier 2019, dès que le travail concernant le budget est terminé.

Le conseiller Arend demande pourquoi un tel relevé ne peut pas être produit plus tôt, car le conseil communal l'avait déjà demandé plus tôt.

Le bourgmestre Beissel réplique que d'autres travaux ont eu priorités.

Le conseiller Gaffinet remercie le collègue échevinal pour l'installation d'une balançoire pour bébés à Aspelt.

Le conseiller Gaffinet apprécie que le site internet de Frisange a établi un lien direct avec l'agenda des manifestations des clubs et associations de la commune. Sur le site <http://agenda.frisange.lu/> les associations pourront gérer leur propre calendrier et proposer aux habitants de découvrir les futurs évènements.

Le conseiller Bingen demande si l'emplacement pour taxis près du centre culturel à Hellange pourrait être remplacé par un emplacement pour personne à mobilité réduite, car les taxis se font rares.

Le bourgmestre Beissel répond qu'un tel emplacement pour taxi est prévu par la loi et dans chaque village un tel emplacement a dû être prévu. Les entreprises de taxis doivent payer une concession donc la commune ne pourra pas les supprimer. Bien sûr on pourra réfléchir si on ne pourra pas échanger cet emplacement pour taxi contre un emplacement pour personne à mobilité réduite et installer un emplacement pour taxis derrière le centre culturel. Il promet de revoir ce détail.

Le conseiller Arend se réfère au point de la dernière séance du conseil communal, à savoir la mention du Pedibus. Plusieurs parents ont été demandés si leurs enfants veulent toujours utiliser le « pedibus » et les parents ont bien répondu par l'affirmative, mais les enfants ne vont certainement pas emprunter ce moyen chaque jour. Il faudra donc prévoir une réunion après les prochaines vacances, afin de voir avec les parents si le système du Pedibus va s'arrêter définitivement ou non.

Le bourgmestre Beissel propose que pour l'année scolaire actuelle on ne va plus réviser cette décision, mais on devrait faire une réunion avant les vacances d'été pour entendre les avis des parents et prendre à ce moment-là, une décision définitive.

### **Séance à huis clos**

#### **13) Nomination d'un receveur communal**

Le conseil communal décide à huis clos et par vote secret de nommer définitivement Monsieur François Weber aux fonctions de receveur communal auprès de l'Administration Communale de Frisange avec effet du 01 février 2019 ou bien à partir du moment où il sera libéré de ses obligations professionnelles par son ancien employeur.

Vote : unanime.

Le prochain conseil communal aura lieu le 28/11/2018 à 17h00.